

## *Edition 2023 de l'Appli « Qualité rivière »* **Mieux connaître la qualité écologique des rivières de France et s'y baigner sans risque sanitaire**

*Communiqué de presse – 10 juillet 2023*

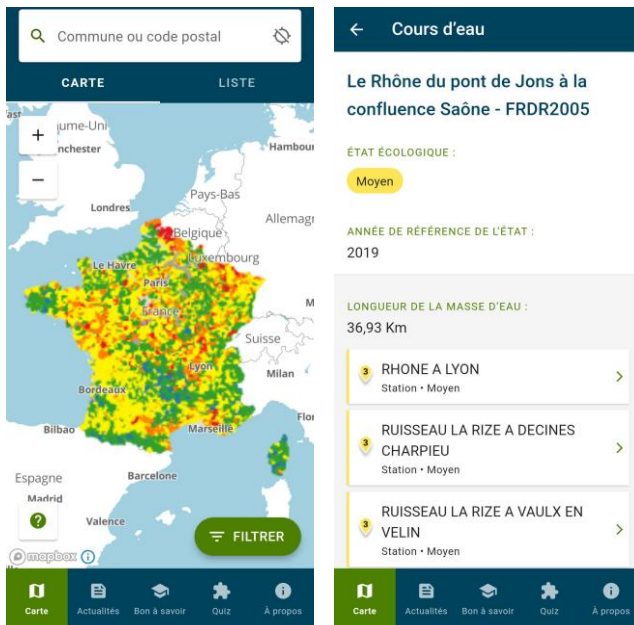
**Les vacances d'été approchent et avec elles, les envies de nature et de baignade en rivière !**



Les agences de l'eau viennent d'actualiser leurs données sur la qualité de l'eau des rivières de France disponibles sur l'application gratuite « qualité rivière » consultable sur smartphone, [tablette et sur PC](#). Ces données sont issues d'un dispositif de surveillance des milieux aquatiques et rendent compte de l'état écologique des rivières et de la présence des poissons. L'application renseigne également en temps réel sur

la qualité de l'eau des sites de baignade autorisés grâce aux données du ministère de la Santé.

- **Etat des cours d'eau, poissons et baignades consultables sur une carte interactive**



L'application « Qualité rivière » permet de repérer facilement l'état des cours d'eau. En tapant un code postal ou le nom de la commune, une carte interactive affiche la qualité de la rivière sélectionnée. Par exemple, en « très bon état » (couleur bleu) pour le Brezons au niveau de Brezons (Cantal), en « bon état » (vert) pour l'Isère à Val d'Isère (Isère), en état « moyen » (jaune) pour le Lot à Douelle (Lot), en état « médiocre » (orange) pour la Seine à Trouville la Haule (Eure) et parfois en « mauvais état » (rouge) pour la Natagne à Ville-au-Val (Meurthe-et-Moselle).

Le picto « poissons » signale, quant à lui, que le brochet nage dans le Lot par exemple, la Perche dans la Nièvre ou le Goujon dans l'Eure.

Enfin, un picto « baigneur » est affiché sur chaque site de baignade autorisé avec des données sur la qualité sanitaire des eaux qui sont issues du ministère de la Santé et disponibles en temps réel sur l'application.

L'application qui s'adresse à tous les publics propose également des informations et un quiz pour tester ses connaissances sur l'eau, ou encore connaître les comportements à éviter pour ne pas dégrader la qualité des rivières.

- **11 indicateurs témoins de la santé d'une rivière : poissons, invertébrés, micro-algues, polluants chimiques, acidité, température...**

La qualité de l'eau des rivières est mesurée à l'aide de 11 paramètres tels que les diatomées, ces microalgues très sensibles aux pollutions, les nutriments (azote et phosphore), qui sont à l'origine de développement d'algues, ou encore la température de l'eau car plus elle est élevée et moins l'eau contient d'oxygène indispensable à la vie aquatique. Le changement climatique, qui augmente la température de l'air et de l'eau et perturbe le régime pluviométrique, peut donc avoir des conséquences directes sur les débits des rivières et leur état de santé en général.

Les analyses disponibles dans l'application sont menées sous la responsabilité des agences de l'eau dans le cadre du schéma national des données sur l'eau en application de la directive cadre européenne sur l'eau. Les agences assurent le suivi de la qualité des rivières grâce à un réseau de 12 000 stations de surveillance. Elles coordonnent et rassemblent également les données d'organismes partenaires tels que l'Office français de la biodiversité pour les poissons ou encore les suivis réalisés par les structures de gestion des milieux aquatiques.

Chaque année, elles collectent ainsi plus de 16,5 millions de données sur l'état des milieux aquatiques qui sont disponibles sur le portail d'informations sur l'eau <https://www.eaufrance.fr/> ou <https://naiades.eaufrance.fr/> (pour la qualité physicochimique et biologique des cours d'eau et plans d'eau).

*L'application « Qualité des rivières » est disponible gratuitement sur iPhone, iPad et sous Android, sur tablette et PC : <https://qualite-riviere.lesagencesdeleau.fr>*

**A propos des agences de l'eau** – Les agences de l'eau sont des établissements publics du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Leur mission est de financer les ouvrages et actions qui contribuent à atteindre le bon état des eaux, à préserver les ressources en eau et la biodiversité et à lutter contre les pollutions. Pour ce faire, elles perçoivent des redevances auprès de l'ensemble des usagers. Celles-ci sont redistribuées sous forme de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux agriculteurs, aux artisans ou aux associations qui entreprennent des actions de préservation et de restauration du milieu naturel.

#### CONTACTS PRESSE

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** Nancy Yana • 06.77.03.46.60 • [nancy.yana@eurmc.fr](mailto:nancy.yana@eurmc.fr)

**Agence Plus2sens** • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)

Quentin Péchoux / 06 65 48 67 77 / [quentin@plus2sens.com](mailto:quentin@plus2sens.com)